

DEMANDE DE DÉLIVRANCE D'UN MACARON ENTRÉE DE VILLE DIMANCHE 27 FÉVRIER 2022



Accès réglementé au Touquet-Paris-Plage

**Le macaron entrée de ville
permet d'accéder
au Touquet-Paris-Plage
le dimanche 27 février 2022
entre 7h et 19h.**

Je soussigné(e),

Madame **Monsieur :**

Nom :

Prénom(s) :

Numéro de téléphone :

Déclare être propriétaire du véhicule suivant :

Marque

Type

Immatriculation

Sollicite la délivrance d'un macaron entrée de ville pour le motif suivant :

- Je suis résident principal ou secondaire au Touquet Paris-Plage
- Je suis hébergé au Touquet Paris-Plage le dimanche 27 février 2022 (Locations, Hôtels...)
- Je travaille sur le Touquet Paris- Plage le dimanche 27 février 2022
- Autres (A Justifier) :

.....
.....
.....
.....

DEMANDE DE DÉLIVRANCE D'UN MACARON ENTRÉE DE VILLE DIMANCHE 27 FÉVRIER 2022

PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT :

Pour les résidents principaux ou secondaires :

- Pièce d'identité ;
- Carte grise du véhicule ;
- Justificatif de domicile (Facture d'eau ou d'électricité de moins de 3 mois, quittance de loyer ou taxe d'habitation).

Pour les personnes hébergées sur le Touquet Paris-Plage le 27 février 2022 :

- Pièce d'identité ;
- Carte grise du véhicule ;
- Justificatif d'hébergement ou de location (Airbnb, réservation...)

Pour les personnes travaillant sur le Touquet Paris-Plage le 27 février 2022 :

- Pièce d'identité ;
- Carte grise du véhicule ;
- Justificatif de l'employeur.

Pour les autres :

- Pièce d'identité
- Carte grise du véhicule
- Justification de la demande d'un macaron entrée de ville

Fait

le 27/02/2022

A

Signature :

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

délivré par :

Site ST

Site M

Numéro d'ordre :

Délivré le :

P/ Le Directeur Général des Services